



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 121490

Texte de la question

M. Christian Bataille attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les baisses drastiques du budget consacré aux maisons de l'emploi (MDE). Après les baisses constatées depuis cinq ans, le budget 2012 prévoit une nouvelle réduction de 34 % du financement de l'État des MDE, soit une contribution diminuée de moitié en six ans et portée à la charge des collectivités locales. Créées en 2005 sur la base d'expérimentations menées dans les années antérieures, les maisons de l'emploi sont reconnues en qualité d'outils de politique territoriale de l'emploi par les collectivités locales de premier niveau, communes et intercommunalités. Cette nouvelle baisse des moyens de l'État est préoccupante. Dans le Nord-Pas-de-Calais, ce sont 18 structures qui sont aujourd'hui menacées et 260 emplois concernés. Plus particulièrement dans le Cambrésis et l'Avesnois, l'utilité des maisons de l'emploi a été démontrée pour piloter avec les élus les outils de l'emploi, rassembler les moyens et faire reculer le chômage, un objectif quotidien, en favorisant l'adaptation de l'emploi aux besoins des entreprises et des opportunités locales. Rien en dehors de considérations économiques ne justifiant ces mesures, celles-ci réalisées sur les politiques de l'emploi sont de mauvaises économies. Il lui demande de lui préciser les intentions du Gouvernement sur l'avenir aujourd'hui menacé des maisons de l'emploi et s'il envisage au travers de ces réductions budgétaires leur démantèlement.

Données clés

Auteur : [M. Christian Bataille](#)

Circonscription : Nord (22^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121490

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 novembre 2011, page 11759

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)